



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 27 février–2 mars 2023

Distribution: générale	Point 5 de l'ordre du jour
Date: 30 janvier 2023	WFP/EB.1/2023/5-D/1/Rev.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019–2022)

Résumé

La présente évaluation porte sur le plan stratégique de pays provisoire de transition établi pour l'Algérie et mis en œuvre de janvier 2018 à juin 2019, et le plan stratégique de pays provisoire qui y a fait suite, mis en œuvre de juillet 2019 à avril 2021. Elle a pour objet d'évaluer la pertinence de l'action du PAM, le positionnement stratégique que celui-ci a adopté, sa contribution à la réalisation des effets directs stratégiques et les éventuelles conséquences non prévues résultant des activités menées, le respect des délais, la couverture et le rapport coût-efficacité des opérations du PAM, ainsi que les facteurs expliquant les résultats obtenus.

Depuis 1986, le PAM prêle secours aux réfugiés sahraouis qui se trouvent en Algérie, principalement au moyen d'activités d'assistance alimentaire générale, d'alimentation scolaire et de nutrition. La mise en place du plan stratégique de pays provisoire visait à améliorer la stratégie de programmation du PAM de façon à mieux répondre aux besoins de ces réfugiés. Les changements les plus manifestes que ce plan a permis d'apporter sont notamment l'extension des activités d'alimentation scolaire aux structures préscolaires et aux centres spécialisés, l'ajout progressif de programmes en faveur des moyens d'existence et l'adoption d'une nouvelle modalité d'exécution (les bons) pour promouvoir l'accès à des produits frais et réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes ou allaitantes.

La conception et la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire ont bénéficié des éclairages issus de plusieurs évaluations et examens. De nombreux partenaires et donateurs ont estimé que le PAM constituait un bon exemple d'organisme sachant faire réaliser des travaux de recherche et mettre en pratique les enseignements tirés de l'expérience.

Conformément aux dispositions de la politique d'évaluation de 2022 (WFP/EB.1/2022/4-C) et dans le souci de respecter l'intégrité et l'indépendance des constatations issues de l'évaluation, la version originale du présent rapport a fait l'objet d'un travail d'édition limité et il est possible que certains termes ou certaines formulations ne soient pas tout à fait conformes à la terminologie ou aux pratiques éditoriales habituelles du Programme alimentaire mondial; toute demande de précisions à cet égard doit être adressée à la Directrice de l'évaluation du PAM.

Coordonnatrices responsables:

Mme A.-C. Luzot
Directrice adjointe de l'évaluation
courriel: anneclaire.luzot@wfp.org

Mme V. Knips
Fonctionnaire chargée de l'évaluation
courriel: vivien.knips@wfp.org

Le plan stratégique de pays provisoire de transition et le plan stratégique de pays provisoire ont concordé avec les stratégies et les interventions d'autres partenaires des Nations Unies à l'œuvre dans les camps, et les ont complétées. Le PAM a maintenu une forte présence au sein des modules d'action groupée et d'autres groupes de travail des Nations Unies, et joue un rôle central et actif au sein du groupe des donateurs humanitaires. Il a noué une relation de travail avec le principal partenaire du Croissant-Rouge algérien dans les camps, qui est un interlocuteur de premier plan pour la mise en œuvre des programmes.

Les programmes du PAM tenaient dûment compte de la vulnérabilité liée à la problématique femmes-hommes, à l'âge ou au handicap. Dans le cadre de ses activités, le PAM cible des profils précis de bénéficiaires ou utilise des mécanismes d'autociblage. Concernant la composante relative à l'assistance alimentaire générale, aucun élément recueilli ne permet de conclure que le PAM cible uniquement, ou principalement, les réfugiés les plus touchés par l'insécurité alimentaire, ni qu'il a recours au ciblage communautaire. Malgré les efforts considérables que le PAM a déployés pour développer les activités de suivi au moyen de la formation, du recrutement de nouveaux membres du personnel et de la collaboration avec les partenaires, le suivi des procédures appliquées lors du ciblage et des résultats obtenus à cet égard ne s'est pas amélioré.

Globalement, les réfugiés avaient pu satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année grâce à l'assistance alimentaire générale reçue, et tous ont évoqué l'importance des rations dans leur vie quotidienne. Il est difficile de déterminer la contribution des activités d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle à la réalisation des objectifs globaux fixés en matière de nutrition dans le plan stratégique de pays provisoire, car ces activités étaient limitées à la distribution de collations. Les bénéficiaires ont quelque peu déploré le manque de diversité des aliments fournis.

Les effets des activités complémentaires ont été limités jusqu'ici, bien que des résultats positifs aient été obtenus grâce à la mise en service de bassines Waterboxx en 2020. Des difficultés ont été rencontrées lors de la mise en œuvre, et les produits obtenus ont été inégaux, cependant que ces activités n'ont concerné qu'un très petit nombre de réfugiés.

Bien qu'il soit trop tôt pour pouvoir constater des résultats concluants, l'élargissement de la couverture des activités de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée conjugué à la fourniture d'aliments enrichis et à l'augmentation des investissements consentis en matière de communication visant à faire évoluer la société et les comportements offre la possibilité d'infléchir la tendance générale inquiétante à l'accentuation de la prévalence de l'anémie à long terme. Les bons et les transferts de vivres ont incité les femmes enceintes ou allaitantes à se rendre dans les dispensaires, ce qui leur a permis de bénéficier d'exams médicaux plus systématiques et de se voir proposer plus souvent des activités de sensibilisation encourageant l'adoption d'une alimentation saine.

Le PAM a appris à s'adapter rapidement aux nouveaux problèmes qui surgissent et aux déficits de financement. L'arrivée tardive des fonds et les difficultés qui en découlent liées à la gestion des circuits d'approvisionnement sont toutefois pour lui et pour les réfugiés une source constante de préoccupation. Les financements ont été irréguliers et imprévisibles, et les donateurs continuent pour la plupart d'affecter leurs contributions à des interventions en particulier, ce qui rend difficile le maintien de l'ensemble des activités.

L'environnement politique qui conditionne la situation des réfugiés est un facteur majeur qui influe sur les résultats obtenus par le PAM et les partenaires. Tant qu'une solution à long terme approuvée par la communauté internationale ne sera pas trouvée, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que la qualité de vie des réfugiés s'améliore véritablement.

Les évaluateurs ont formulé cinq recommandations. Trois d'entre elles sont d'ordre stratégique et portent sur la nécessité de remédier aux problèmes de financement, de préciser le positionnement stratégique du PAM au sujet des difficultés liées à l'application du principe de responsabilité, et de renforcer le ciblage fondé sur les besoins. Les deux autres recommandations, qui sont de nature opérationnelle, appellent, d'une part, à accroître l'efficacité des activités complémentaires et, d'autre part, à améliorer la conception et la mise en œuvre des activités et à en renforcer la cohérence.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019–2022)" (WFP/EB.1/2023/5-D/1/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/1/Add.1, et invite à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions qu'il a soulevées au cours de ses débats.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Introduction

Caractéristiques de l'évaluation

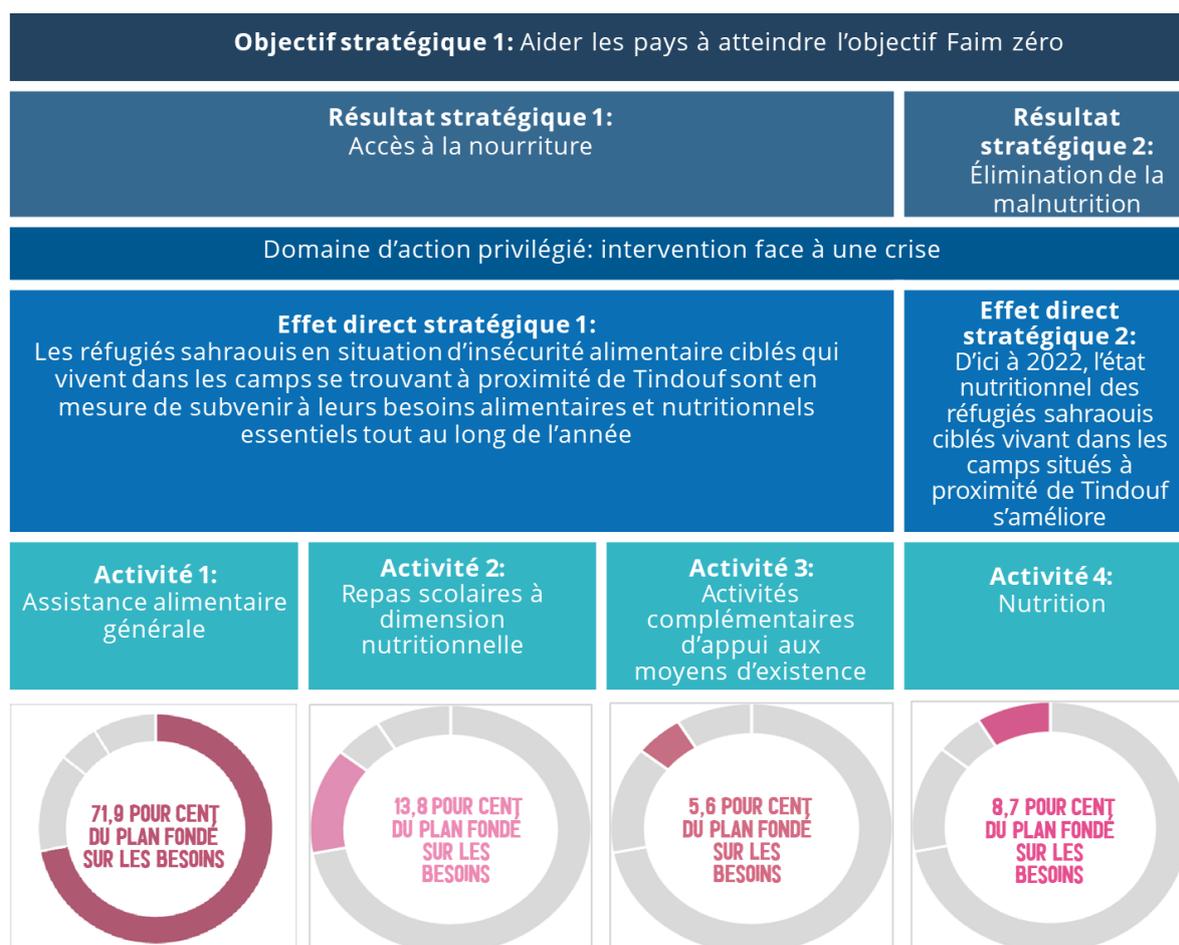
1. L'évaluation du plan stratégique de pays provisoire établi pour l'Algérie pour 2019-2022 a été réalisée entre janvier 2021 et mars 2022 et constitue la première évaluation qui couvre l'ensemble des activités menées par le PAM dans le pays. Elle fournit des données factuelles et des enseignements susceptibles d'être utilisés pour adapter les programmes entrepris dans le cadre du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) en cours, qui est en train d'être prolongé jusqu'en 2024, et élaborer le plan stratégique de pays (PSP) à venir. Bien que les évaluateurs aient aussi examiné les possibilités que le PAM a étudiées s'agissant d'étendre la portée géographique de ses opérations en Algérie, ils se sont intéressés avant tout aux opérations menées en soutien aux réfugiés sahraouis vivant dans les cinq camps situés à proximité de Tindouf.
2. L'évaluation porte sur le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) mis en œuvre de janvier 2018 à juin 2019 et le PSPP mis en œuvre de juillet 2019 à avril 2021, et vise à déterminer l'état d'avancement de la transition et du changement d'orientation stratégique envisagés dans le PSPP. Elle a pour objet d'évaluer la pertinence de l'action du PAM, le positionnement stratégique que celui-ci a adopté, sa contribution à la réalisation des effets directs stratégiques, le respect des délais, la couverture et le rapport coût-efficacité des opérations du PAM, ainsi que les facteurs expliquant les résultats obtenus. Les évaluateurs se sont aussi intéressés aux mesures prises par le PAM face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).
3. L'évaluation a été conduite par une équipe externe indépendante, qui a eu recours à une méthode mixte fondée sur une approche théorique associant l'analyse des données de suivi et un examen de la documentation disponible à la consultation de plus de 200 parties prenantes au moyen d'outils tels que photovoix, des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, des visites à domicile et des discussions de groupe. Les données primaires et secondaires ont été recoupées de manière systématique pour garantir la validité des constatations. La problématique femmes-hommes et l'inclusion sociale ont été pleinement intégrées dans l'approche méthodologique, et des normes déontologiques ont été appliquées afin de garantir le respect de la dignité et l'anonymat des personnes qui ont participé à l'évaluation. Les constatations, les conclusions et les recommandations ont été examinées lors de deux ateliers, avec les parties prenantes internes en novembre 2021 et avec les parties prenantes externes en mars 2022.
4. L'une des difficultés rencontrées s'agissant de l'évaluabilité a été que tous les participants aux entretiens, aux discussions de groupe et aux visites à domicile ont été sélectionnés par les autorités des camps. En conséquence, l'équipe d'évaluation n'a pas pu garantir que les points de vue de tous les groupes de réfugiés avaient été pris en compte. Pour pallier cet inconvénient, une étude approfondie de la documentation existante a été menée, des visites à domicile ont été réalisées de façon à comprendre le contexte familial et les sources ont fait l'objet d'une triangulation systématique afin de garantir la validité globale des constatations communiquées dans le rapport.

5. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la situation des réfugiés sahraouis est l'une des situations de réfugiés prolongées les plus anciennes au monde. Des réfugiés en provenance du Sahara occidental vivent dans des camps situés à proximité de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie, depuis 1975. Le Gouvernement algérien les reconnaît comme étant des réfugiés *prima facie* et les accueille dans cinq camps, leur donnant accès aux services publics et à des infrastructures telles que les routes et l'électricité¹.
6. Les réfugiés sahraouis qui se trouvent en Algérie vivent dans cinq camps situés à proximité de la ville de Tindouf, à 2 000 kilomètres au sud-ouest d'Alger. Les cinq camps sont installés dans une région isolée et aride qui se caractérise par des températures extrêmes et des précipitations très faibles. Les services sociaux et humanitaires sont assurés et gérés par les responsables des camps par l'entremise du Croissant-Rouge sahraoui, principal partenaire du Croissant-Rouge algérien sur le terrain, avec le soutien d'organisations internationales et d'organisations de la société civile.
7. La rigueur de l'environnement agroécologique, l'infertilité des sols et la rareté ainsi que la forte teneur en minéraux des ressources hydriques rendent difficile la vie dans les camps et font que les conditions n'y sont guère propices à la production agricole. Depuis 45 ans, la population qui vit dans les camps souffre d'insécurité alimentaire et de malnutrition et présente des taux élevés d'anémie en raison du manque de produits frais, d'une alimentation insuffisamment diversifiée et d'un accès limité à l'eau, et demeure donc tributaire de l'assistance alimentaire extérieure.

Plan stratégique de pays provisoire du PAM

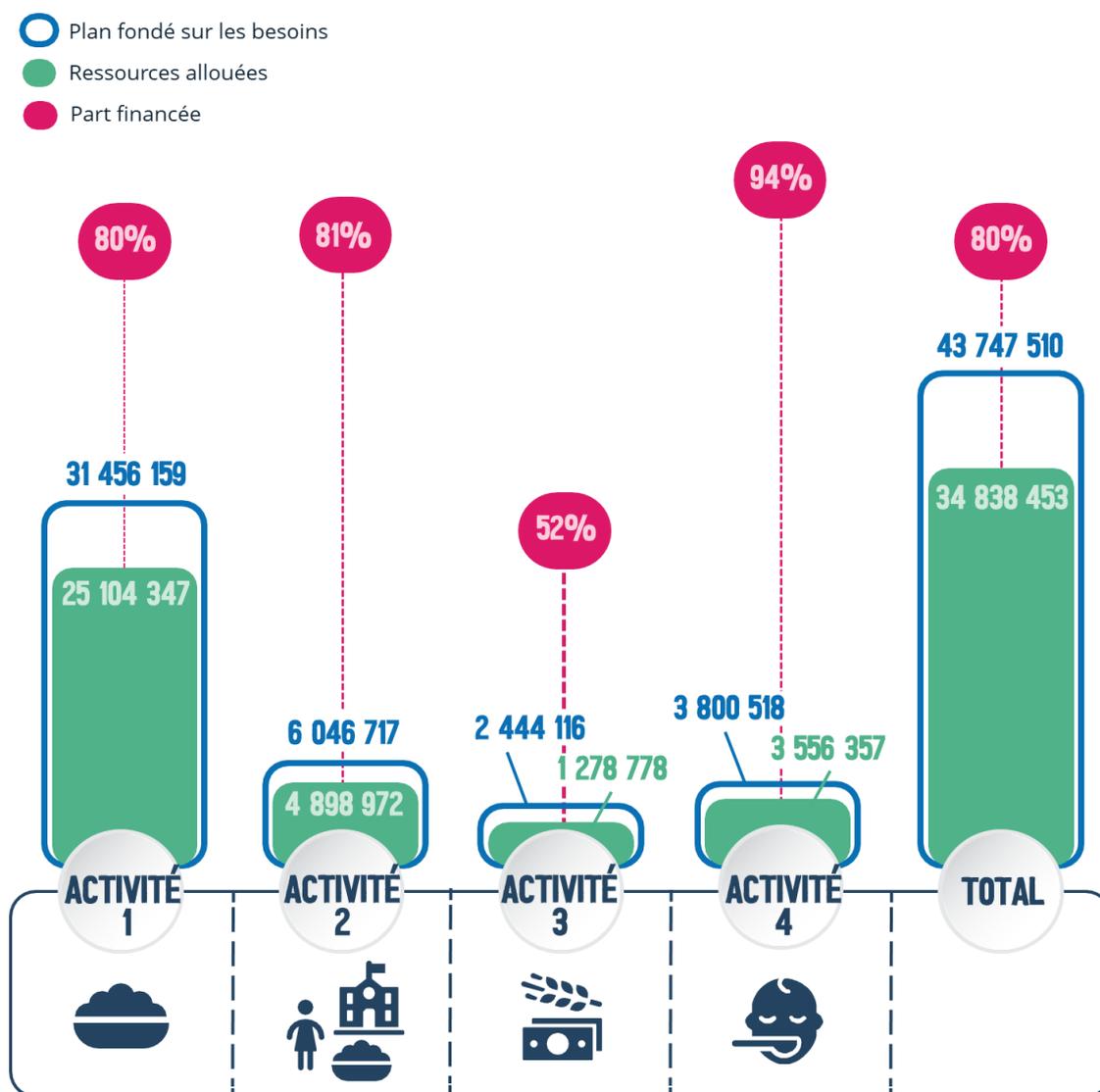
8. Depuis 1986, le PAM prête secours aux réfugiés sahraouis qui se trouvent en Algérie, principalement au moyen d'activités d'assistance alimentaire générale, d'alimentation scolaire et de nutrition. Le PSPP du PAM pour l'Algérie (2019-2022) comprend deux effets directs stratégiques qui visent, d'une part, à assurer la sécurité alimentaire des réfugiés sahraouis au moyen d'activités d'assistance alimentaire générale, d'activités d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle et d'activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence, et, d'autre part, à améliorer leur état nutritionnel grâce au traitement et à la prévention de la malnutrition aiguë modérée (figure 1).
9. Les innovations introduites dans le cadre de ce PSPP ont consisté à utiliser des transferts de type monétaire, à distribuer des aliments nutritifs spécialisés destinés aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants âgés de 6 à 59 mois, et à mener à titre expérimental des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence.
10. La période couverte par le PSPP a été prolongée de huit mois, de juillet 2022 à février 2023, par une révision budgétaire approuvée en juin 2022. Une autre révision budgétaire devait de nouveau prolonger le PSPP jusqu'en décembre 2024, de façon à le faire concorder avec un plan d'intervention en faveur des réfugiés ou un plan de réponse humanitaire envisagé à l'échelle des Nations Unies, qui devrait être élaboré par l'équipe de pays des Nations Unies en 2023 et débuter en 2024.

¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2016. *Humanitarian needs of Sahrawi refugees in Algeria 2016-2017*.

Figure 1: Ligne de visée du plan stratégique de pays provisoire

Source: ligne de visée du PSPP pour l'Algérie et descriptif du PSPP pour l'Algérie (2019-2022).

11. Les besoins opérationnels cumulés mentionnés dans le plan fondé sur les besoins pour la période initiale de mise en œuvre du PSPP (de juillet 2019 à mai 2021) s'élevaient au total à 43,7 millions de dollars É.-U., la plus grande partie, soit 39,9 millions de dollars, étant destinée à l'effet direct stratégique 1 et le reste, soit 3,8 millions de dollars, à l'effet direct stratégique 2 (pour plus de détails par activité, voir la figure 2). En juin 2021, 68,5 pour cent de l'ensemble de ce plan sur quatre ans avaient été financés, ce qui laissait un déficit de 18,5 millions de dollars.

Figure 2: Ressources allouées par activité (2018-2021)

Source: outil d'analyse relatif à la feuille de route intégrée, rapport annuel 1 pour l'Algérie, aperçu de la situation financière globale au 7 mai 2021.

Notes:

Le plan fondé sur les besoins et les chiffres concernant les ressources allouées sont des données cumulées, et couvrent la période allant de 2018 à 2021. Le plan fondé sur les besoins s'élève à 43,7 millions de dollars pour la période allant de 2018 à 2021, et à 58,97 millions de dollars pour l'ensemble de la période de mise en œuvre du PSPP.

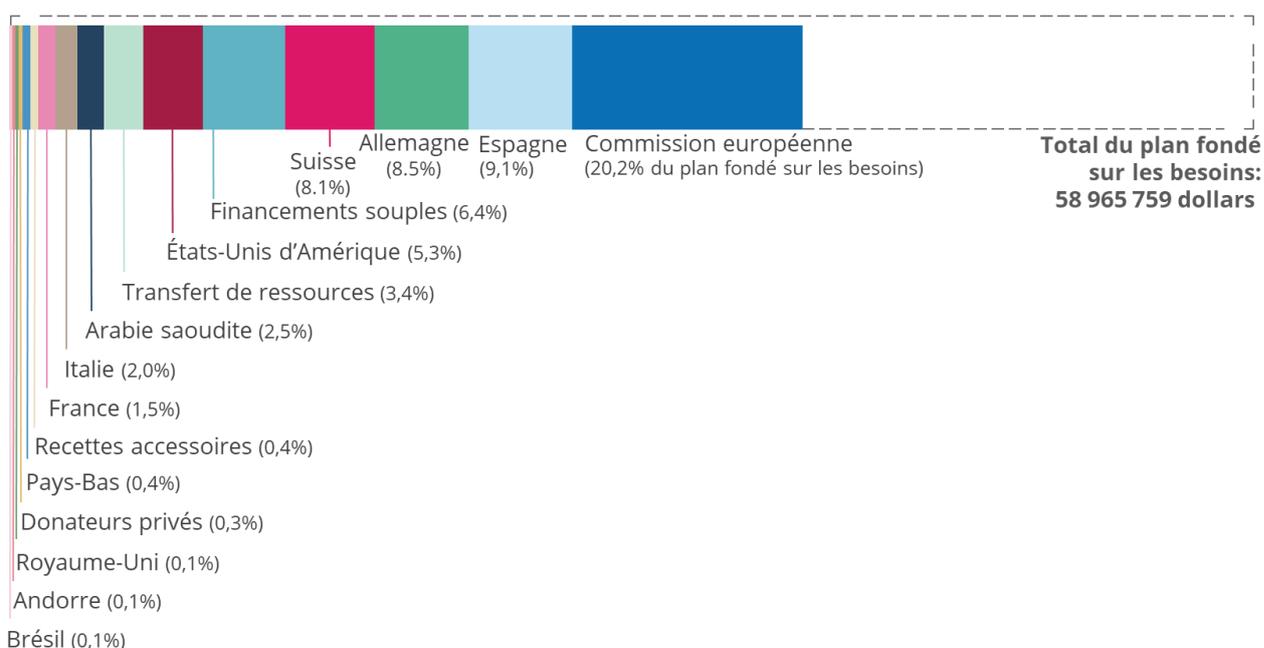
Le montant total des ressources allouées par activité ne s'établit pas exactement à 34,8 millions de dollars, car des ressources ont aussi été affectées à des usages non liés à des activités en particulier (0,002 million de dollars). Les pourcentages correspondant aux ressources allouées au regard du plan fondé sur les besoins ont été calculés au niveau des activités et ne tiennent pas compte des coûts d'appui directs (1,9 million de dollars) ni des coûts d'appui indirects (2,1 millions de dollars).

12. Les opérations du PAM en Algérie ont pu être menées grâce au soutien de 12 donateurs. Le financement des activités a varié tous les ans, et seules l'Allemagne et la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes ont alloué un financement pluriannuel. La Commission européenne est de loin le plus grand donateur: les contributions qu'elle a versées depuis le début de la période couverte par le PSPP jusqu'en juin 2021 représentent 20 pour cent du plan fondé sur les besoins, lequel s'élève à 58,97 millions de dollars. L'Espagne, la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique sont les quatre plus grands donateurs suivants, et représentent ensemble 31 pour cent du plan fondé sur les besoins. Les activités menées au titre du PSPP ont aussi bénéficié d'un report de fonds en provenance du PSPP-T mis en œuvre auparavant, ce qui a permis de distribuer en temps voulu l'assistance alimentaire dès le lancement du PSPP. Les donateurs ont pour la plupart alloué leurs fonds au niveau des activités afin de financer les transferts de vivres et les activités nutritionnelles (activités 1, 2 et 4).

Figure 3: Principaux donateurs du plan stratégique de pays provisoire (juillet 2019-juin 2021)

Sources de financement du PSPP pour l'Algérie (2019-2022) (au 21 juin 2021)

68,49 pour cent du plan fondé sur les besoins ont été financés (40 386 289 dollars sur 58 965 759 dollars)



Source: plateforme The Factory du PAM, données consultées le 21 juin 2021.

Constatations issues de l'évaluation

Dans quelle mesure le positionnement stratégique, le rôle et les contributions spécifiques du PAM sont-ils adaptés aux besoins de la population et aux atouts du PAM?

Pertinence

13. La mise en place du PSPP visait à améliorer la stratégie de programmation du PAM de façon à mieux répondre aux besoins des réfugiés et à associer l'assistance humanitaire à des activités de renforcement de la résilience et de sensibilisation dans le domaine de la nutrition. Le PSPP s'inscrit dans la droite ligne du PSPP-T, et comprend les deux mêmes effets directs stratégiques ainsi que de nouvelles activités ajoutées à ceux-ci. Les changements les plus manifestes sont notamment l'extension des activités d'alimentation scolaire aux structures préscolaires et aux centres spécialisés, l'ajout progressif de programmes en faveur des moyens d'existence et l'adoption d'une nouvelle modalité d'exécution (les bons) pour promouvoir l'accès à des produits frais et réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes ou allaitantes.
14. La pertinence stratégique des programmes du PAM en cours repose en grande partie sur le fait que les camps de réfugiés sont officiellement reconnus comme relevant d'une "situation d'urgence humanitaire". L'année 2021 marque la quarante-cinquième année de l'aide humanitaire assurée par l'Algérie, le premier camp ayant commencé à recevoir cette aide en 1976, et la trente-cinquième année du soutien fourni par le PAM, qui a débuté en 1986. La priorité du PSPP est l'intervention face aux crises, qui consiste à porter secours aux personnes touchées par un conflit dans le cadre d'une intervention humanitaire concertée. La logique humanitaire voudrait que le PAM fournisse des produits alimentaires à tous les réfugiés vulnérables, mais le PAM n'a pas été en mesure de concevoir des opérations offrant une solution générationnelle qui s'attaque aux causes profondes de l'insécurité alimentaire.

Détermination des besoins

15. Le PAM s'est activement efforcé de comprendre et de traiter certains aspects des besoins des réfugiés vivant dans les camps. Au moyen d'évaluations de la sécurité alimentaire, d'enquêtes nutritionnelles, d'une analyse de la problématique femmes-hommes et d'autres études, il a recensé au sein de la population de réfugiés les personnes en situation d'insécurité alimentaire, les personnes vulnérables, les personnes handicapées, les personnes âgées ainsi que les personnes qui couraient le plus de risques de souffrir de malnutrition du fait de leur sexe ou de leur groupe d'âge.
16. La conception et la mise en œuvre du PSPP ont bénéficié des éclairages issus de plusieurs évaluations et examens. De nombreux partenaires et donateurs ont estimé que le PAM constituait un bon exemple d'organisme sachant faire réaliser des travaux de recherche et mettre en pratique les enseignements tirés de l'expérience.
17. Dans le cadre des mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19, le PAM a participé à plusieurs enquêtes et évaluations conjointes visant à analyser la situation au regard de la sécurité alimentaire et ses répercussions sur la consommation alimentaire dans les camps. Ces travaux ont permis au PAM ainsi qu'aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales avec lesquels il travaille en partenariat de définir collectivement une stratégie pour répondre aux besoins sanitaires apparus dernièrement du fait de la pandémie.

Réponse aux besoins des personnes les plus vulnérables

18. Les programmes du PAM tenaient dûment compte de la vulnérabilité liée à la problématique femmes-hommes, à l'âge ou au handicap. Sur la base des évaluations évoquées dans la section précédente, le PAM a ciblé ses activités sur des profils précis de bénéficiaires (en fonction de caractéristiques apparentes telles que l'âge, le sexe ou la grossesse) ou utilisé des mécanismes d'autociblage tels que l'intérêt porté à une activité complémentaire. Dans le cadre des activités d'alimentation scolaire, le ciblage des enfants vulnérables a été renforcé en intégrant les structures préscolaires et les centres spécialisés dans les programmes. Bien que les activités complémentaires soient très utiles pour améliorer l'accès à des produits frais qu'il est plus difficile de se procurer, elles ne sont pas spécifiquement destinées, et ne parviennent pas directement, aux personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire.
19. Par ailleurs, on dispose de moins de données sur le ciblage effectué par le PAM en fonction de la situation de chacun sur le plan de la sécurité alimentaire. Aucun élément recueilli ne permet de conclure que le PAM cible uniquement, ou principalement, les réfugiés les plus touchés par l'insécurité alimentaire, ni que le ciblage communautaire est utilisé comme il devrait l'être. Il semble au contraire que l'assistance alimentaire générale a été distribuée à tous les réfugiés, indépendamment de leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire.
20. Le PAM s'entretient régulièrement avec le Croissant-Rouge algérien et son principal partenaire dans les camps, notamment à la suite des évaluations de la sécurité alimentaire, mais rien n'indique qu'il ait insisté sur le fait que les rations devaient être distribuées uniquement à une catégorie précise de réfugiés en fonction de leur situation au regard de la sécurité alimentaire. En outre, aucun support d'information sur le ciblage communautaire, visant à faire connaître les aides distribuées, n'a été trouvé dans les camps. Le fait de procéder à des distributions généralisées d'assistance alimentaire a pour effet d'inclure des ménages qui ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire ou qui le sont mais à un niveau bien moindre que d'autres ménages. Cette situation peut expliquer les préoccupations souvent exprimées par les réfugiés quant à la taille insuffisante des rations.

Harmonisation et partenariats

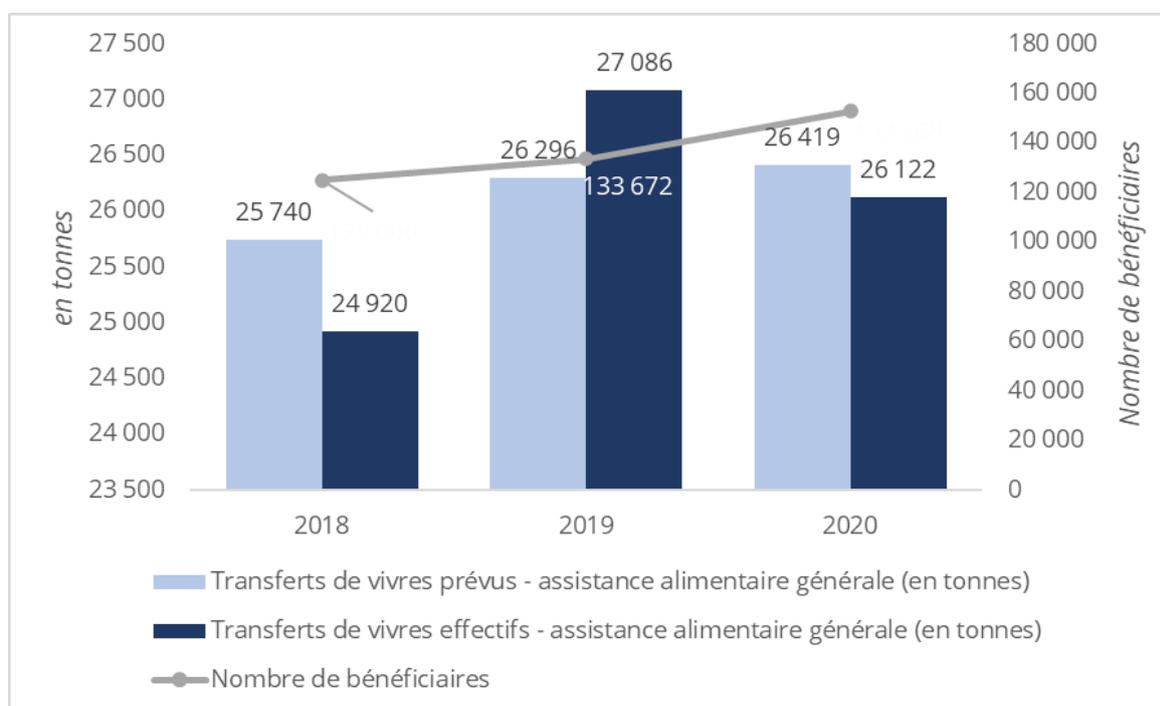
21. Le PSPP-T et le PSPP concordent avec les stratégies et les interventions d'autres partenaires des Nations Unies à l'œuvre dans les camps, et les complètent. Le PAM, le HCR et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance sont les trois seuls organismes des Nations Unies qui interviennent dans les camps. De nombreuses données attestent de leur collaboration étroite et aucun double emploi n'a été relevé. Le PAM et le HCR réalisent ensemble des évaluations de la sécurité alimentaire, des enquêtes nutritionnelles et des évaluations rapides. Les données factuelles réunies par le système des Nations Unies à l'appui du ciblage fondé sur la vulnérabilité placent le PAM dans une position stratégique pour travailler aux côtés de ses partenaires sur les questions liées à la nutrition et à la problématique femmes-hommes.
22. Le PAM a maintenu une forte présence au sein des modules d'action groupée et d'autres groupes de travail des Nations Unies, et joue un rôle central et actif au sein du groupe des donateurs humanitaires. Il est parvenu à nouer une relation de travail avec le principal partenaire du Croissant-Rouge algérien sur le terrain, le Croissant-Rouge sahraoui, qui est un interlocuteur de premier plan pour la mise en œuvre des programmes car il organise les distributions de vivres dans les camps pour le compte du partenaire du PAM qu'est le Croissant-Rouge algérien. Le PAM s'est démené pour établir une relation étroite avec le Croissant-Rouge algérien pour ce qui est d'assurer le transport des marchandises du port d'Oran jusqu'aux camps.

Quelles sont la portée et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique de pays provisoire concernant les camps de réfugiés?

Obtention des produits et contribution aux effets directs

23. **Au titre de l'activité 1 (assistance alimentaire générale) relevant de l'effet direct stratégique 1**, le PAM a fait en sorte que les besoins alimentaires et nutritionnels essentiels soient satisfaits tout au long de l'année en assurant une assistance alimentaire générale en faveur du nombre prévu de bénéficiaires. En 2018 et en 2020, les quantités effectives de produits alimentaires distribuées ont été légèrement inférieures aux quantités prévues (figure 4). En 2020, pour faire face à la pandémie de COVID-19, le PAM a distribué 19 097 rations supplémentaires aux mois de mai, juin et juillet. Malgré cela, la proportion de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable n'a jamais dépassé 63,3 pour cent, alors que l'objectif fixé dans le PSPP était de 80 pour cent. La plupart des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire ont toutefois connu une nette amélioration entre 2019 et 2020. Les données montrent que le nombre moyen de stratégies de survie fondées sur la consommation auxquelles les ménages ont recouru a diminué, passant de plus de 8 à 1,3 en 2019-2020.
24. Les bénéficiaires interrogés ont tous évoqué l'importance des rations dans leur vie quotidienne. Les rations étaient conçues pour procurer entre 2 100 et 2 200 kilocalories par jour à chaque bénéficiaire. Cependant, une grande partie des bénéficiaires a estimé que les rations distribuées étaient trop petites. Sur le plan nutritionnel, les rations avaient une très forte teneur en glucides, mais ne répondaient pas aux besoins quotidiens en vitamines, en fibres végétales, en protéines et en fer.

Figure 4: Quantités de vivres effectivement distribuées par rapport aux quantités prévues dans le cadre de l'activité 1 (assistance alimentaire générale) (en tonnes par an)



Source: rapports annuels du PAM pour l'Algérie de 2018, 2019 et 2020.

25. Si les bénéficiaires ont apprécié les différents aliments composant les rations distribuées, ils ont cependant exprimé le souhait de recevoir des produits frais, comme des produits laitiers, de la viande, des œufs, du poisson et des légumes, ainsi que du poisson en conserve. Des légumes ont été fournis pendant de nombreuses années par d'autres partenaires, mais en quantités de plus en plus réduites.
26. **Au titre de l'activité 2 (alimentation scolaire à dimension nutritionnelle) relevant de l'effet direct stratégique 1**, le PAM a distribué des collations (lait et biscuits à haute teneur énergétique) aux écoliers et élèves âgés de 5 à 17 ans, avec comme objectif d'améliorer la nutrition et de faire reculer l'anémie. Il n'est pas évident de déterminer la contribution de cette activité à la réalisation des objectifs globaux relatifs à la nutrition qui sont énoncés dans le PSPP, car les activités d'alimentation scolaire étaient limitées à la distribution de collations et parce que les bénéficiaires ont signalé que la variété et le choix des collations figuraient parmi les points à améliorer. Les taux de scolarisation et de poursuite des études sont demeurés élevés pendant la période considérée, mais il a été difficile d'évaluer la mesure dans laquelle l'alimentation scolaire avait contribué à ces résultats. Les collations sont peut-être plus utiles aux familles les plus pauvres qui ne peuvent pas s'offrir un petit-déjeuner.
27. Le nombre visé de bénéficiaires a été dépassé en 2018, mais il n'a pas été tout à fait atteint en 2019 et 2020. Bien que toutes les écoles ciblées aient reçu des collations, la livraison de biscuits à haute teneur énergétique a été interrompue à plusieurs reprises entre janvier et juin 2018 et en novembre 2019 en raison de la confirmation tardive par les donateurs de certains financements, et pendant la fermeture des établissements scolaires de mars à mai 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. Du fait de ces interruptions, le PAM a distribué seulement 19,6 pour cent des quantités de biscuits à haute teneur énergétique prévues en 2018, et les activités d'alimentation scolaire n'ont été menées que pendant 72 pour cent des journées d'école en 2019 et 56 pour cent en 2020.
28. **Au titre de l'activité 3 (activités complémentaires visant à faciliter la production d'aliments frais) relevant de l'effet direct stratégique 1**, le PAM a mis en œuvre des activités axées sur les moyens d'existence, telles que l'hydroponie, l'élevage piscicole et les Waterboxx. Les effets des activités complémentaires ont été limités jusqu'ici, bien qu'il faille saluer les résultats positifs obtenus en matière de production de fruits et de légumes grâce à l'installation des Waterboxx en 2020. Des difficultés ont été rencontrées lors de la mise en œuvre, et les produits obtenus ont été inégaux, cependant que ces activités n'ont concerné qu'un très petit nombre de réfugiés. Malgré l'absence de données factuelles concluantes, les activités complémentaires offrent de nombreuses possibilités d'améliorer la situation sur le plan nutritionnel dans les camps, car elles ont été conçues pour produire des aliments qui manquent actuellement dans l'alimentation des réfugiés.
29. **Au titre de l'activité 4 relevant de l'effet direct stratégique 2**, le PAM s'est attaqué à la malnutrition aiguë modérée en distribuant des aliments nutritifs spécialisés dans le cadre de programmes d'alimentation ciblant les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants âgés de 6 à 59 mois et en favorisant au moyen de bons-valeur l'accès aux produits frais vendus sur les marchés locaux.

30. Bien qu'il soit trop tôt pour pouvoir constater des résultats concluants, l'élargissement de la couverture des activités de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée conjugué à la fourniture d'aliments enrichis et à l'augmentation des investissements consentis en matière de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pourrait offrir la possibilité d'infléchir la tendance générale inquiétante à l'accentuation de la prévalence de l'anémie à long terme. Les bons et les transferts de vivres ont incité les femmes enceintes ou allaitantes à se rendre dans les dispensaires, ce qui leur a permis de bénéficier d'examen médicaux plus systématiques et de se voir proposer plus souvent des activités de sensibilisation encourageant l'adoption d'une alimentation saine. Il est probable que les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements influenceront de manière positive sur les choix alimentaires, ce qui pourrait contribuer à faire reculer l'anémie, l'obésité et la malnutrition à long terme. Cette activité est celle qui a été le plus perturbée par les ruptures d'approvisionnement dues aux déficits de financement, et les quantités de vivres distribuées ont été très inégales au cours de la période considérée, mais ont augmenté en 2020.

Thèmes transversaux

31. Le PAM a consenti des investissements conséquents pour réaliser les objectifs transversaux relatifs à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Les évaluateurs n'ont trouvé aucun élément indiquant que les bénéficiaires avaient été mis en danger du fait des activités du PAM, aucun problème de protection n'a été relié à ces activités et l'émission de radio "*Cooking with Dignity*" (Cuisiner dans la dignité) a été une initiative louable qui a contribué à réduire la stigmatisation associée au fait de recevoir une assistance. La mise au point d'un mécanisme de réclamation et de remontée de l'information a débuté en 2018, et en 2020, les autorités algériennes ont autorisé la mise en service d'une ligne directe gratuite qu'il est possible d'appeler anonymement. Cet instrument essentiel devrait permettre de mieux rendre compte des activités menées et offrir aux réfugiés un moyen de communiquer leurs préoccupations directement au PAM. Peu de données montrent que les réfugiés participent à la conception des programmes du PAM.
32. Le PAM a ciblé spécifiquement les femmes lors de la mise en place d'un programme de bons visant à améliorer la nutrition et l'état de santé des femmes enceintes ou allaitantes et de leurs enfants. Le PAM a fait sienne et continue de promouvoir la démarche consistant à activement associer les femmes à de nombreux aspects de l'exécution des programmes, notamment en leur qualité de "*jefe de barrio*" (responsables de quartier), un rôle qui les amène à diriger les distributions de vivres, à participer aux activités d'alimentation scolaire et à assurer un suivi sous la coordination du Comité international italien pour le développement des peuples (*Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei popoli*).
33. L'inclusion est favorisée par le ciblage des femmes, des enfants et des personnes handicapées. Les évaluations de la problématique femmes-hommes et de la diversité menées par le PAM, ou avec sa participation, ont été quelque peu superficielles et n'ont permis d'examiner la dynamique actuelle des rapports femmes-hommes que dans une mesure limitée. Il semble que les constatations n'aient été que partiellement appliquées lors de la mise en œuvre des activités, et il a été observé que les informations sur la dynamique des rapports femmes-hommes ont été insuffisamment exploitées dans les programmes du PAM pour que ces derniers soient de nature à transformer les relations entre les sexes.

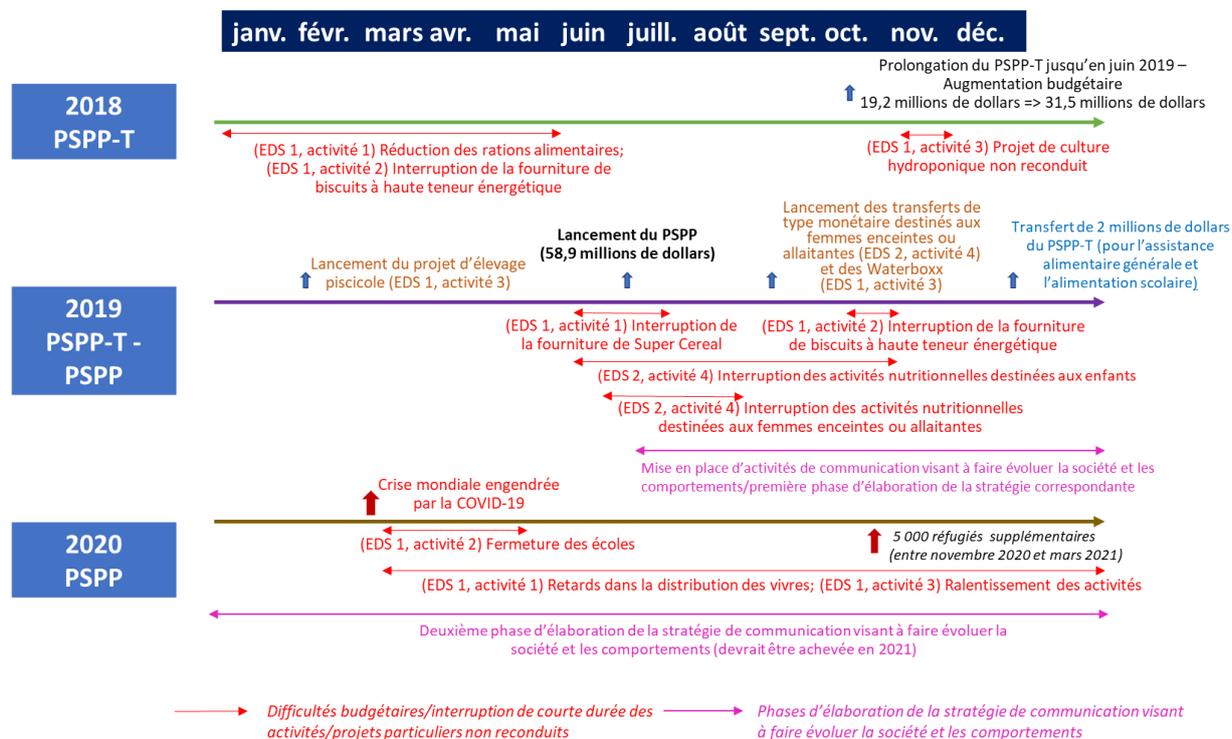
Lien entre action humanitaire, développement et paix

34. Les activités complémentaires, telles que l'élevage piscicole, l'hydroponie et l'utilisation de Waterboxx, avaient pour objectif d'établir un lien cohérent entre l'action humanitaire et le développement, et le PAM a pu mettre en place diverses activités axées sur le renforcement de la résilience et visant à répondre aux besoins recensés en produits frais et en aliments riches en protéines afin d'améliorer l'alimentation des réfugiés – une fois surmontée la résistance initiale des dirigeants des camps, qui étaient réticents à l'idée de voir les activités organisées par site, craignaient le coût élevé des investissements de départ et voyaient dans ces activités un risque de détournement des ressources destinées à l'assistance alimentaire générale. Parmi les difficultés rencontrées figuraient le manque de fonds disponibles, le scepticisme des donateurs et la forte dépendance à l'égard des partenaires pour assurer une mise en œuvre de qualité. Les conditions environnementales locales ont constitué un frein supplémentaire à l'élaboration d'activités pérennes de renforcement de la résilience susceptibles de consolider le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.
35. L'une des difficultés toujours présentes tient au fait qu'un certain nombre de donateurs et d'entités des Nations Unies estiment que le PAM devrait limiter son assistance aux distributions générales de vivres car les autres activités détournent selon eux le PAM et les fonds versés par les donateurs des besoins prioritaires des réfugiés.

Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources efficacement pour contribuer à l'obtention des produits escomptés et à la réalisation des effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique de pays provisoire?***Respect des délais impartis***

36. Les activités ont été fréquemment interrompues, principalement par manque de financement, mais le PAM est parvenu à reprendre son action relativement rapidement, et les ruptures d'approvisionnement ont été de courte durée (figure 5). L'assistance alimentaire générale n'a pas subi d'interruptions majeures, mais le PAM a rencontré des difficultés pour respecter les calendriers de distribution en raison des retards pris dans la livraison des produits alimentaires et du manque d'efficacité des dispositions logistiques convenues avec les partenaires.
37. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur l'ensemble du portefeuille d'activités, en particulier l'alimentation scolaire. Elle a également ralenti les activités complémentaires, entraîné le report de formations et de réunions de coordination et compliqué l'achat d'intrants destinés aux élevages piscicoles. La pandémie a en outre retardé l'élaboration de la stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui était prévue sur cinq ans.

Figure 5: Aperçu des principaux changements apportés et des problèmes survenus lors de la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire de transition et du plan stratégique de pays provisoire (2018-2020)



Source: graphique réalisé par l'équipe d'évaluation à partir d'informations communiquées par le bureau de pays.

Abréviation: EDS: effet direct stratégique.

Effizienz et rapport coût-efficacité

38. Les taux élevés d'utilisation des fonds prévus indiquent que les ressources ont été utilisées de manière efficace, surtout compte tenu de l'instabilité de la situation financière. Malgré d'importantes limites propres au contexte, le PAM s'est efforcé d'améliorer l'efficacité des activités, notamment en passant des bons papier à un programme de bons électroniques en faveur des femmes enceintes ou allaitantes.
39. Le PAM a utilisé les ressources existantes avec efficacité, mais, à l'exception de l'installation des Waterboxx, il doit encore faire la preuve qu'il peut mener les activités complémentaires de manière économiquement rationnelle. Ces activités se sont caractérisées par des dépenses initiales élevées et des délais considérables entre le début de leur mise en œuvre et l'obtention d'effets directs mesurables. Menées à titre expérimental, ces activités devaient pour pouvoir être poursuivies produire des résultats tangibles; or, dans bien des cas, ces résultats ne se sont pas concrétisés dans les délais prévus.

Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus par le PAM et la mesure dans laquelle le changement d'orientation stratégique attendu au titre du plan stratégique de pays provisoire a pu être concrétisé?

Ressources humaines

40. Il a été constaté que le personnel du PAM était très apprécié des partenaires à tous les niveaux. Des progrès notables ont été accomplis dans le cadre des programmes malgré le manque d'effectifs dans le bureau auxiliaire de Tindouf, où il était difficile d'attirer du personnel qualifié. L'opération d'harmonisation organisationnelle entreprise en 2020 a permis d'augmenter le nombre de postes dans les bureaux d'Alger et de Tindouf. Bien qu'il demeure des problèmes de ressources humaines, la situation actuelle offre d'importantes possibilités de renforcer la mobilisation de compétences spécialisées à l'avenir. En particulier, le recrutement de chargés de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que du suivi et de l'évaluation pour le bureau auxiliaire de Tindouf devrait probablement déboucher sur des innovations et permettre l'acquisition de connaissances, et renforcer ainsi le rôle du PAM en tant que chef de file des analyses menées dans l'intérêt des réfugiés et de l'ensemble de la communauté humanitaire.

Mobilisation de ressources

41. Les financements ont été irréguliers et imprévisibles, et il ressort des données recueillies que tous les donateurs ne respectent pas les principes attachés aux bonnes pratiques d'action humanitaire. Les donateurs continuent pour la plupart d'affecter leurs contributions à des interventions en particulier, ce qui rend difficile le maintien de l'ensemble des activités et impose des règles de dépenses et des exigences en matière de communication des informations spécifiques. En 2018 et 2020, les ressources fournies par les donateurs n'ont pas permis de financer entièrement le plan fondé sur les besoins, et le PAM a dû contacter des partenaires pour mobiliser les fonds ou les produits de base nécessaires au maintien des opérations.
42. Les donateurs avaient des points de vue divergents sur le rôle du PAM dans les camps. Certains d'entre eux souhaitaient que le PAM se consacre uniquement à l'assistance alimentaire générale, tandis que d'autres avaient volontairement réduit de manière progressive leur soutien en faveur de l'assistance générale, soit en raison de préoccupations liées au ciblage, soit pour encourager les innovations et les améliorations dans le cadre des programmes. Les donateurs attendent toutefois beaucoup du PAM, et selon nombre d'entre eux, celui-ci devrait déployer des efforts supplémentaires pour se concerter et communiquer avec eux et avec les partenaires des Nations Unies et pour leur faire part de sa perception de la situation afin de trouver des solutions.

Suivi

43. Le PSPP visait à améliorer le suivi des opérations, mais les dispositifs de suivi utilisés par le PAM ne permettent pas de déceler les erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Le suivi effectué par le PAM est conçu pour valider la réalisation des produits, mais n'a pas pour but d'observer de près les procédures appliquées lors du ciblage et les résultats obtenus à cet égard ni d'évaluer les lacunes éventuelles.

44. Le PAM a assuré le suivi des quatre activités du PSPP en étroite collaboration avec ses partenaires (HCR, Comité international italien pour le développement des peuples, Croix-Rouge algérienne et Oxfam). Malgré les efforts considérables qu'il a déployés pour renforcer les activités de suivi au moyen de la formation, du recrutement de nouveaux membres du personnel et de la collaboration avec les partenaires, aucune amélioration n'a été constatée jusqu'ici dans le suivi des procédures appliquées lors du ciblage et des résultats obtenus à cet égard. Les sources de revenu et le pouvoir d'achat des ménages ne sont pas évalués, et les ménages dont la consommation alimentaire est insuffisante ou limite ne font l'objet d'aucun suivi et ne bénéficient pas d'une assistance mieux adaptée.

Autres facteurs

45. L'environnement politique qui conditionne la situation des réfugiés est un facteur majeur qui influe sur les résultats obtenus par le PAM et les partenaires. Tant qu'une solution à long terme approuvée par la communauté internationale ne sera pas trouvée pour les réfugiés sahraouis vivant en Algérie, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que les acteurs humanitaires ayant pour mission de leur venir en aide puissent véritablement améliorer la situation.
46. Les effets directs relatifs à la nutrition sont en grande partie liés à l'état de santé des groupes de population ciblés, état de santé qui est lui-même conditionné par les limites des services de santé assurés dans les camps et les difficultés d'accès à une eau de boisson de qualité suffisante.

Conclusions

47. La situation des réfugiés sahraouis n'a pas véritablement évolué ces 45 dernières années. D'un côté, les responsables des camps souhaitent améliorer la vie des réfugiés, mais, de l'autre, ils ne veulent pas que ces derniers prennent part à des activités qui pourraient être perçues comme une acceptation du statu quo. Dans ces conditions, les organismes humanitaires (entités des Nations Unies et organisations non gouvernementales) ont pour mandat d'assurer une assistance vitale dans un contexte marqué aujourd'hui encore par l'absence d'une solution à long terme approuvée par la communauté internationale.
48. **Globalement, les opérations du PAM ont fait la preuve qu'elles offraient de nombreux atouts.** Le PAM a noué des partenariats solides, est un chef de file en matière d'évaluation et s'emploie activement à renforcer les capacités et les mécanismes de suivi. Les innovations sont encourageantes, et comprennent notamment l'adoption des transferts de type monétaire et la mise en place de programmes axés sur les moyens d'existence. Des possibilités d'enrichissement local des aliments et des dispositifs plus efficaces de suivi des distributions sont actuellement à l'étude. Les partenaires du PAM au sein du système des Nations Unies reconnaissent le rôle de chef de file qu'il joue dans les modules d'action groupée et les groupes de travail, son travail de sensibilisation à la nécessité d'accorder une large place à la nutrition et les efforts soutenus qu'il déploie dans les domaines de l'évaluation, du suivi et de l'apprentissage. Le PAM a établi une relation de travail avec le principal partenaire du Croissant-Rouge algérien dans les camps, qui mérite de faire l'objet d'une attention plus grande pour faire en sorte que l'assistance fournie par le PAM bénéficie véritablement aux réfugiés les plus vulnérables.

49. Le PAM a déployé des efforts considérables pour évaluer et comprendre les besoins des réfugiés, mais il a éludé la question importante du ciblage des réfugiés en fonction du niveau d'insécurité alimentaire. L'assistance alimentaire générale semble être distribuée à tous les réfugiés, ce qui se traduit par des rations plus petites et lèse en particulier les personnes les plus démunies. Les activités complémentaires ne reposent pas sur une stratégie claire destinée à subvenir aux besoins des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Lorsque cela était possible, le PAM a adapté sa stratégie de programmation face à l'évolution des besoins, et a ainsi pu faire en sorte que l'assistance qu'il apporte aux réfugiés reste pertinente. Des activités supplémentaires ont été conçues pour combler certaines lacunes mises en évidence lors d'évaluations précédentes. Le PAM a également anticipé la nécessité de distribuer des rations supplémentaires du fait de la pandémie de COVID-19 et maintenu une présence dans le bureau auxiliaire de Tindouf pendant toute la pandémie.
50. Globalement, le PSPP-T et le PSPP n'ont pas permis d'attirer des financements stables, ce qui a eu une incidence directe sur la mise en œuvre du PSPP. Le fait que le PAM doive constamment rechercher des ressources pour faire face à la situation d'urgence oubliée nuit à la conduite d'actions susceptibles d'avoir un impact plus grand, notamment aux initiatives visant à consolider la position de partenaires qui pourraient contribuer à la mise en œuvre de programmes à plus long terme. Le PAM a appris à s'adapter rapidement aux nouveaux problèmes qui surgissent et aux déficits de financement, mais l'arrivée tardive des fonds et les difficultés liées à la gestion des circuits d'approvisionnement sont toutefois pour lui et pour les réfugiés une source constante de préoccupation.
51. **Face aux problèmes de financement, le PAM a utilisé ses ressources limitées avec circonspection.** Il s'est employé à réduire les coûts et à améliorer l'efficacité, en envisageant, par exemple, l'utilisation de bons électroniques et le recours aux distributions communautaires afin de diminuer les coûts de transfert liés à l'assistance alimentaire générale. Les activités complémentaires sont insuffisamment financées, et preuve doit encore être faite qu'il est possible de les mener de manière économiquement rationnelle.
52. **Les produits obtenus varient considérablement selon les activités.** L'assistance alimentaire générale a été distribuée au nombre prévu de bénéficiaires, et le PAM est parvenu à procurer un assortiment alimentaire varié, comportant des aliments de substitution lorsque cela était nécessaire. Les activités d'alimentation scolaire ont été interrompues à plusieurs reprises du fait du manque de financement et en raison de la fermeture des écoles au début de la pandémie de COVID-19. Des activités complémentaires ont été menées dans le cadre de projets pilotes innovants à fort potentiel, mais la plupart se sont heurtées à des difficultés considérables, à l'exception des interventions consistant à installer des Waterboxx. Dans le cadre des activités nutritionnelles, les quantités de vivres et la valeur des transferts de type monétaire ont fluctué, et les produits obtenus ont été inférieurs aux objectifs fixés. Le programme de bons destiné aux femmes enceintes ou allaitantes est une activité très appréciée, et sa mise en place a été une grande réussite pour le PAM.

53. **Les contributions à la réalisation des effets directs stratégiques sont moins visibles et sont mitigées.** La taille limitée et la composition des rations (liées en partie au recours aux distributions générales de vivres) ont une incidence sur les résultats obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des réfugiés les plus vulnérables. La tendance à l'amélioration des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire n'a commencé à être observée qu'à partir de 2020. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en évaluer les résultats, l'élargissement de la couverture du programme de transferts de type monétaire en faveur des femmes enceintes ou allaitantes conjugué à la distribution d'aliments enrichis et à la mise en place de campagnes de sensibilisation semble contribuer au recul progressif de l'anémie chez les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes. Les effets directs obtenus grâce à l'alimentation scolaire sont peut-être plus manifestes au niveau du budget des ménages qu'au niveau des élèves pris individuellement. La fermeture des écoles destinée à enrayer la propagation de la COVID-19 a eu pour effet de réduire les taux de scolarisation, et il est peu probable que le programme ait eu une grande influence sur les taux d'assiduité et de poursuite des études au cours de la période 2018-2020. Malgré leur potentiel considérable, les activités d'appui aux moyens d'existence menées à titre expérimental ont été de trop courte durée pour déboucher sur les effets directs escomptés; elles se sont toutes heurtées à des problèmes tels que la résistance des responsables des camps, le ciblage de ménages moins vulnérables, la nécessité d'investissements initiaux élevés et des résultats impossibles à pérenniser après l'arrêt des financements.
54. **La dynamique des rapports femmes-hommes au sein des camps de réfugiés n'est pas suffisamment comprise actuellement.** Les études menées jusqu'ici n'ont pas permis d'offrir une analyse approfondie de la dynamique des rapports femmes-hommes, car il n'est pas possible d'accéder librement aux camps. Pour mettre en œuvre des programmes de nature à transformer les relations entre les sexes, le PAM doit chercher à connaître le degré réel d'équité dans les camps et mieux comprendre la dynamique des rapports femmes-hommes. Pour que le PAM réussisse dans son entreprise, il faudra qu'il puisse accéder plus facilement à la population des camps.
55. Le PAM a consenti des investissements conséquents pour réaliser les objectifs transversaux relatifs à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information commencent seulement à être étudiés et devraient offrir de nombreuses possibilités permettant de mieux rendre compte de l'action menée. Bien que la dignité des personnes recevant une assistance ait été globalement respectée, peu d'éléments recueillis attestent de l'association des intéressés à la conception des programmes. En l'absence d'un contrôle direct sur les distributions de l'assistance alimentaire générale, le PAM n'est guère en mesure de vérifier que les principes humanitaires sont respectés.

Recommandations

56. Les mesures qu'il est recommandé au PAM de prendre à l'avenir sont principalement d'ordre stratégique. Elles reposent sur la nécessité de disposer de financements fiables permettant de donner durablement la priorité aux grandes questions liées à la situation humanitaire et à la résilience. Les recommandations portent avant tout sur les possibilités de mieux rendre compte de l'action menée afin de trouver des solutions adaptées qui soient gérées à l'échelle locale dans l'intérêt des réfugiés sahraouis.

Recommandations

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Remédier aux problèmes de financement.</p> <p>1.1 Le bureau de pays et le Siège du PAM devraient établir une stratégie de mobilisation de fonds plus vigoureuse et continuer de rechercher des contributions souples pérennes et d'élargir la base de donateurs.</p> <p>1.2 Le PAM devrait encourager les donateurs à jouer un rôle plus important en tant que chefs de file de l'action humanitaire au moyen de contributions régulières, pluriannuelles et non préaffectées.</p>	Stratégique	Bureau de pays	Bureau régional et Siège	Élevé	Fin 2023
<p>Recommandation 2: Préciser le positionnement stratégique du PAM au sujet des contraintes posées en matière d'obligation de rendre compte de l'action menée par la relation de travail actuelle nouée avec le Croissant-Rouge algérien et ses partenaires sur le terrain.</p> <p><i>Coordination des efforts avec les partenaires:</i></p> <p>2.1 Le PAM et les partenaires devraient élaborer un message harmonisé et clair concernant les priorités à respecter, et notamment convenir du positionnement à adopter quant à la nécessité de mieux appliquer le principe de responsabilité à l'égard des réfugiés et quant à la distinction entre le ciblage fondé sur les besoins et le ciblage universel de l'assistance alimentaire générale.</p>	Stratégique	Bureau de pays	Siège	Élevé	Avant le début du prochain plan stratégique de pays

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3: Renforcer le ciblage fondé sur les besoins.</p> <p>3.1 Le PAM devrait préciser quelle est sa position concernant le ciblage universel ou général par rapport au ciblage en fonction de la vulnérabilité (pour le programme de transferts de type monétaire destiné aux femmes enceintes ou allaitantes) ou au ciblage en fonction de l'insécurité alimentaire, puis évaluer le rapport coût-efficacité et coûts-avantages de chacune de ces modalités sans oublier d'inclure les jeunes réfugiés dans l'évaluation.</p> <p>3.2 En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM devrait envisager, concevoir et mener une évaluation de la protection ayant pour objectif de veiller à ce que les questions relatives à la protection, à la responsabilité à l'égard des populations touchées et à l'accès soient bien prises en compte pour tous les groupes vivant dans les camps et que les constatations issues de cette évaluation soient prises en compte lors de l'élaboration d'activités plus adaptées sur la base des consultations menées avec la communauté des réfugiés.</p> <p>3.3 Le PAM devrait mener une analyse plus approfondie de la dynamique des rapports femmes-hommes qui règne dans les camps et en exploiter les résultats dans des programmes de nature à transformer les relations entre les sexes. Tant que cette analyse n'aura pas été effectuée, le PAM devrait traiter les affirmations concernant l'équité femmes-hommes avec circonspection.</p>	Stratégique	Bureau de pays	Siège	Élevé	Fin 2023

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Renforcer l'efficacité des activités complémentaires.</p> <p><i>Ciblage:</i></p> <p>4.1 Pour promouvoir la pérennisation des activités complémentaires et de leurs effets, il faudrait repenser la méthode de ciblage, prévoir le renforcement du rôle du PAM dans la sélection des participants et décrire plus précisément la façon dont les avantages procurés se répercuteront sur les réfugiés les plus touchés par l'insécurité alimentaire et leur bénéficieront.</p> <p><i>Synergies:</i></p> <p>4.2 Créer des synergies plus visibles entre les activités complémentaires d'une part et les activités axées sur l'alimentation scolaire et sur la nutrition d'autre part. Adopter une démarche à plus long terme qui favorise l'obtention des effets directs. Rechercher des possibilités de financement supplémentaires et essayer de nouer de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs présents dans les camps en vue de transposer les activités complémentaires à plus grande échelle.</p> <p>4.3 Préciser quelles sont les attentes et étudier les possibilités de transférer la responsabilité de chaque activité aux réfugiés (à l'exception de l'assistance alimentaire générale).</p>	Opérationnel	Bureau de pays	Bureau régional	Moyen	Fin 2024

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5: Améliorer la conception et la mise en œuvre des activités et renforcer la cohérence des activités.</p> <p>5.1 Rechercher de nouvelles possibilités de donner accès à des produits frais (en intégrant, par exemple, les transferts de type monétaire dans diverses activités des programmes).</p> <p>5.2 <i>Alimentation scolaire</i>: se pencher de nouveau sur les moments auxquels les repas scolaires sont distribués et sur la composition des repas (fournir des petits-déjeuners, par exemple).</p> <p>5.3 <i>Transferts de type monétaire</i>: réexaminer la valeur des bons en tenant compte des effets directs escomptés en matière de nutrition.</p> <p>5.4 <i>Communication visant à faire évoluer la société et les comportements</i>: maintenir et développer les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, notamment les activités de sensibilisation qui ont pour but de réduire autant que possible le partage avec d'autres membres du ménage des produits alimentaires initialement destinés aux femmes enceintes ou allaitantes.</p> <p>5.5 Recenser les dispositions logistiques mises en place du port jusqu'aux ménages, en particulier les responsabilités respectives des différents acteurs, et évaluer les risques et le rapport coût-efficacité.</p> <p>5.6 Améliorer les dispositions logistiques convenues avec le Croissant-Rouge algérien, rationaliser les contrats et plaider en faveur d'une prolongation de la période de planification en collaboration avec les donateurs et les partenaires intervenant le long de la filière.</p> <p>5.7 Renforcer la gestion des connaissances, et faire fond sur le positionnement ferme que le PAM a adopté ainsi que sur la visibilité qu'il a acquise ces dernières années.</p>	Opérationnel	Bureau de pays	Bureau régional	Moyen	Fin 2023

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition